

INTERVENTION A LA JOURNEE D'ETUDE DE L'IREC RABAT, LE 20 JANVIER 2011

La Turquie manifeste un dynamisme qui retient l'intérêt de la communauté internationale. Ce dynamisme est apprécié par le monde arabo-musulman, les pays émergents et les états africains mais également par le monde occidental qui a commencé à mieux analyser la nouvelle stratégie de la Turquie.

La stabilité politique du pays, sa performance économique, sa politique étrangère proactive et le processus d'adhésion à l'Union européenne sont les clés principales de ce dynamisme turc.

La stabilité politique

Depuis les élections législatives de 2002, la Turquie a un gouvernement stable qui a su mettre en œuvre les réformes économiques et politiques nécessaires pour son développement social et économique et pour son intégration européenne.

Cette continuité gouvernementale a permis la révision à plusieurs reprises de la constitution dont le référendum du 12 septembre 2010 a été la dernière étape, la mise en vigueur des nouvelles lois organiques (code pénale, code civile, etc.), l'accélération du processus de démocratisation, le renforcement des droit individuels et fondamentaux, et le développement spectaculaire de la société civile (60 mille en 2005, le nombre d'associations a dépassé les 85 mille en juillet 2010).

La performance économique

Il faut se rappeler que la Turquie a vécu une grave crise financière et économique en 2001 et que plusieurs réformes structurelles dans les domaines des finances, de l'économie et de la justice ont été lancées dès 2001 et ont continué jusqu'à nos jours. Une banque centrale indépendante ; des institutions autonomes pour superviser les banques, les marchés et les différents secteurs de l'économie ; un marché de

l'emploi plus flexible ; un système judiciaire intégrant les mécanismes internationaux de jurisprudence et d'arbitrage ; des impôts favorisant les investissements ; et un programme de privatisation robuste sont les grands titres de ces réformes.

Il ne faut pas d'autre part oublier certaines réformes importantes dans le domaine social. L'Administration de l'Habitat (TOKİ) a lancé des programmes de grande envergure dans tout le pays, en coopération étroite avec le secteur privé pour les besoins d'habitation des classes moyennes et défavorisées. Cet effort de construction a également propulsé le secteur de BTP et a créé beaucoup d'emplois.

En 2002, le budget de l'éducation nationale a dépassé celui de la défense nationale, une première dans l'histoire de la République. Le taux d'alphabétisation a dépassé les 88 %. Les dépenses de R&D des compagnies et des universités ont été soutenues avec des crédits, donations et baisses d'impôts. Le nombre d'universités a atteint les 141. Ces efforts dans l'enseignement et l'éducation ont facilité la création d'emplois dans l'industrie et le secteur des services.

Grâce à ces réformes, mais aussi au processus d'adhésion à l'UE que je reviendrai dans quelques instants, la Turquie a réussi à augmenter sa production, à améliorer sa productivité, à relancer ses exportations et surtout à attirer les investissements étrangers.

La politique étrangère proactive

La politique étrangère est également une clé essentielle dans le dynamisme politique mais aussi économique de la Turquie. Il existe trois facteurs qui peuvent expliquer l'influence grandissante de la politique étrangère turque.

Premièrement, c'est de sa quête de stabilité que la Turquie tire toute son influence. Le *modus operandi* de la Turquie réside dans sa recherche de la stabilité, de l'équilibre, de la paix, de la prospérité. Et la Turquie a toujours voulu étendre une influence stabilisatrice dans sa région.

C'est pour cette raison qu'actuellement la Turquie joue un rôle constructif dans presque tous les conflits et les désaccords de sa région, que ce soit au Moyen-Orient, dans les Balkans, dans le Caucase, en Mer Noire et en Méditerranée. Ce rôle est en fait l'aboutissement d'une longue quête de stabilité. Il faut se rappeler que Mustafa Kemal Atatürk, fondateur et premier président de la République de Turquie, déclara son objectif national comme « paix dans le pays, paix dans le monde ». Donc, la politique de « zéro problème avec les voisins » du gouvernement actuel s'inscrit d'une part comme une continuité dans l'histoire en raison de sa volonté d'établir la paix et la stabilité, et représente d'autre part un nouvel élan grâce à ses nouvelles initiatives.

Dans ses relations bilatérales, la Turquie a entamé un rapprochement avec la Grèce, la Syrie et l'Irak ; une intensification des relations avec la Russie, l'Iran et les autres pays arabes, notamment le Maroc ; et un élargissement des champs d'activité vers l'Afrique et l'Amérique latine. La Turquie a mis en place des mécanismes de coopération et de consultation avec plusieurs pays voisins ; elle poursuit une politique d'abolition réciproque du visa avec la Russie, les pays des Balkans, du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord dont le Yémen est le dernier exemple ; elle a décidé d'ouvrir 18 nouvelles ambassades en Afrique sub-saharienne (aux 12 ambassades existantes) et deux en Amérique latine (aux cinq existantes) ; elle a accru son assistance technique au développement (un milliard de dollars en 2009).

Deuxièmement, la position géographique de la Turquie nécessite une politique étrangère multidimensionnelle. C'est un pays situé à la fois en Europe, au Moyen-Orient, dans les Balkans, dans le Caucase, en Méditerranée, en Mer Noire et en Asie. Comme pour tout pays, comme le Maroc, la Turquie doit aussi répondre aux exigences de sa position géographique.

A la géographie, il faut ajouter les nouveaux équilibres mondiaux du 21^{ème} siècle. Le monde n'est plus dans un système bipolaire. Il existe diverses possibilités de coopération entre les pays et les organisations. La Turquie poursuit une politique étrangère qui répond à cette nouvelle donne. En conséquence, les commentaires qui prétendent que la Turquie change d'axe idéologique et qu'elle est en train de quitter le monde

occidental ne sont point exacts. C'est le monde qui a changé et chaque nation doit en tenir compte.

Membre de l'OTAN, de l'OCDE et des organisations européennes à l'exception de l'Union européenne (UE) à laquelle elle souhaite y adhérer et avec laquelle elle a une union douanière, la Turquie est également membre de l'Union pour la Méditerranée, de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI), du G-20, de l'Organisation pour la Coopération économique en Mer Noire et de l'Organisation de la Coopération économique (ECO) (Turquie, les pays de l'Asie centrale, Iran, Afghanistan et Pakistan).

En outre, 70% des réserves énergétiques mondiales connues se trouvent et transitent à proximité de la Turquie. Une part croissante du transport d'énergie du Moyen Orient et de la région Caspienne vers l'Europe et le reste de l'Occident passe par la Turquie.

La Turquie a su, ces dernières années, à élargir et enrichir ses initiatives régionales et multilatérales. L'initiative turco-brésilienne dans le dossier du programme nucléaire iranien ou bien le rôle d'intermédiaire que la Turquie a joué entre la Syrie et Israël jusqu'à l'intervention militaire d'Israël à Gaza sont les plus connues de nos initiatives. Mais il y en a d'autres :

- La Turquie a coparrainé le projet d'Alliance des Civilisations avec l'Espagne.
- Assumant la présidence du Processus de la Coopération des Pays de l'Europe de Sud Est, la Turquie a contribué à l'amélioration des relations entre la Croatie, la Serbie et la Bosnie et Herzégovine grâce a ses deux initiatives tripartites, Turquie-Croatie-Bosnie et Turquie-Serbie-Bosnie.
- La Turquie a initié le Processus des Pays voisins de l'Iraq qui a beaucoup contribué à l'amélioration de la situation de ce pays et de ses relations avec ses voisins.

- Elle a été un membre non permanent actif du Conseil de Sécurité de l'ONU en 2009 et 2010, notamment dans les domaines de « soutien aux pays en voie de développement, en particulier aux pays les plus pauvres » ; « promotion des droits fondamentaux, des droits de la femme et de l'enfant » ; « sécurité énergétique » ; « lutte contre le terrorisme et le crime organisé » ; « Afghanistan ».
- Elle a lancé le Processus d'Ankara pour promouvoir la coopération entre l'Afghanistan et le Pakistan. Dans leur dernier rencontre en Turquie, les présidents de ces deux pays se sont mis d'accord pour l'ouverture d'un bureau de liaison des Talibans afin de faciliter le dialogue entre ces derniers et Kaboul.
- La Turquie assume actuellement la présidence du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe et veut attirer l'attention au dialogue des cultures, à la lutte contre le racisme et xénophobie et à la lutte contre le terrorisme.
- La Turquie a activement travaillé au sein du Conseil de Sécurité sur les problèmes des pays les moins développés. Elle a entamé une ouverture vers les pays de l'Afrique sub-saharienne. Par conséquent, elle a l'intention ferme d'approfondir sa coopération avec les pays les moins développés. Dans ce cadre, la 4^{ème} Conférence des Nations Unies pour les pays les moins développés se tiendra du 9 au 13 mai 2011 à Istanbul.
- Elle souhaite présider l'OCI en 2014 et ne veut pas attendre 50 ans pour retourner au Conseil de Sécurité.
- La Turquie est candidate au poste de Secrétaire Général de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE).
- Elle veut également accueillir le Sommet du G-20 en 2014. Nous considérons que le G-20 constitue un forum essentiel pour la gouvernance mondiale. Il reflète le nouveau rapport de force du 21^{ème} siècle. Tout en gardant son caractère informel et flexible ainsi que sa composition actuelle, le G-20 peut et doit devenir un

mécanisme plus efficace non seulement à donner des réponses en temps de crise mais aussi à formuler des solutions pour les problèmes mondiaux.

- Elle a initié le Forum de Coopération avec les pays africains ainsi que le Forum de Coopération avec les pays arabes. Nous nous réjouissons de la présence du Maroc dans ces deux Forums. Le Maroc accueillera cette année la réunion des Ministres des Affaires étrangères du Forum Turquie-Pays arabes.

Le processus d'adhésion à l'UE

Un *troisième* facteur de la politique étrangère turque qui a énormément contribué au dynamisme de la Turquie est le processus d'adhésion à l'UE. Ce processus est à la fois un catalyseur de la transformation politique, économique et sociale de la Turquie et un atout majeur de notre politique étrangère. L'adhésion de notre pays à l'UE continue d'être une des priorités stratégiques de la politique étrangère turque.

La Turquie a tissé un réseau de relations dense avec l'UE à commencer par la signature de l'Accord d'association en 1963 qui évoquait déjà explicitement la perspective d'une adhésion.

Avec l'entrée en vigueur en 1996 de l'Union douanière entre la Turquie et l'UE, la forme la plus avancée d'intégration en ce qui concerne les relations commerciales, toutes les barrières douanières et autres sur le commerce des produits industriels ont été levées, alors que les tarifs douaniers communs de l'UE étaient appliqués dans le commerce avec les pays tiers. Autrement dit, la libre circulation des produits industriels entre la Turquie et l'UE est établie depuis 1996. Les pays de l'UE constituent le premier partenaire commercial et économique de la Turquie (46 % de nos exportations vers les pays de l'UE et 55 % de nos importations des pays de l'UE).

Le Conseil européen d'Helsinki en 1999 a déclaré la Turquie « pays candidat ». A partir de 2000, des réformes ambitieuses ont été mises en

œuvre en vue d'atteindre les normes européennes. Un Secrétariat Général pour les Affaires Européennes a été créé en 2000. Le Conseil européen de Bruxelles en 2004 a décidé de commencer aux négociations d'adhésion.

Les négociations d'adhésion ont effectivement commencé le 3 octobre 2005. Le criblage portant sur les 33 des 35 chapitres de l'acquis communautaire a été complété en octobre 2006 (les deux derniers chapitres sont négociés à la fin du processus). Sur les 33 chapitres, 13 chapitres ont été ouverts dont un (provisoirement) clôturé.

Cependant, quelques pays membres sont opposés ou réticents à l'entrée de la Turquie dans l'UE. Pourtant, notre candidature est inscrite dans la législation européenne (l'acquis communautaire). Pour la Turquie, il est hors de question de renoncer à ce droit et d'accepter de changer les règles du jeu.

Nous allons poursuivre les négociations. Nous espérons que l'UE parviendra à résoudre ses problèmes internes et accélérera le processus des négociations. Toutefois, à la fin de ces négociations, chaque partie est libre de prendre la décision qu'elle voudra.

Les négociations sur huit chapitres sont suspendues et aucun chapitre ne peut être clôturé en raison d'une décision de l'UE concernant la question chypriote. La France bloque cinq chapitres (dont un chapitre déjà suspendu et un des deux chapitres non négociés). En outre, cinq autres chapitres sont bloqués par de différentes considérations politiques (Les chypriotes grecques ; L'Allemagne et l'Autriche)

Ces obstacles rendent, bien sûr, notre vie plus difficile, mais nous continuons à notre processus d'adhésion en nous concentrant sur les chapitres qui peuvent être ouverts pour remplir les critères d'ouverture et les chapitres déjà ouverts pour remplir les critères de clôture. Nous avons nos priorités qui sont inscrites dans notre Programme national pour l'adoption de l'acquis communautaire, notre Programme d'harmonisation législative 2007-2013 et notre Plan d'action 2010-2011.

D'ailleurs, dans de nombreux domaines, allant des relations commerciales à la politique étrangère et de sécurité commune, la Turquie agit conformément aux objectifs et aux politiques de l'UE. En ce sens, elle est déjà intégrée à l'UE.

C'est une aspiration naturelle de vouloir adhérer à l'UE qui regroupe la plupart des pays du continent européen et dont la Turquie partage les valeurs communes. Il n'y a pas de doute que la Turquie est un acteur, voire une puissance européenne. Les obstacles créés par certains pays membres sont de nature artificielle et une Turquie qui aura rempli les critères d'adhésion entrera en Europe dès que celle-ci parviendra à résoudre ses problèmes actuels ou pourquoi pas, pour l'aider à résoudre ses problèmes.

La Turquie entend poursuivre avec détermination le processus de réformes ainsi engagé, non seulement pour satisfaire aux critères d'adhésion, mais parce qu'il est profondément persuadé qu'il en va, avant tout, de l'intérêt du peuple turc. L'adhésion à l'UE n'est pas une simple participation à une organisation internationale mais un projet de société moderne, démocratique et laïque et un choix stratégique.

Les relations entre la Turquie et le Maroc

Je voudrais terminer mon intervention en soulignant certains aspects importants des relations entre la Turquie et le Maroc.

Les relations entre la Turquie et le Maroc, qui datent du début du 16ème siècle, sont anciennes, solides et très amicales. Nos relations bilatérales connaissent surtout depuis une décennie un sursaut remarquable.

Le Maroc et la Turquie, deux pays qui se trouvent aux deux extrêmes de la Méditerranée, ont des positions convergentes sur les grands dossiers internationaux. Nos pays coopèrent de plus en plus dans les instances multilatérales.

L'Accord de libre échange, qui est en vigueur depuis le 1er janvier 2006, a permis à nos relations commerciales de connaître un nouvel élan. Le volume commercial entre la Turquie et le Maroc, qui avait quadruplé ces dernières années pour passer au-delà d'un milliard de dollars en 2008, va continuer à augmenter tout en effaçant les effets négatifs de la crise mondiale (934 million de dollars en janvier-novembre 2010 {566 millions de dollars d'exportations turques, 368 millions de dollars d'exportations marocaines}). Toutefois, malgré notre accord de libre échange, nous n'avons malheureusement pas pu réaliser une diversification des produits faisant l'objet des échanges. La Turquie vend surtout du fer et de l'acier et achète essentiellement du phosphate.

Les investissements des compagnies turques au Maroc ont atteint les 250 millions de dollars, essentiellement dans les secteurs de mobilier, plastique, matériel de cuisine, extincteur de feu.

La valeur des travaux obtenus par les compagnies turques au Maroc va atteindre avec les travaux en cours, au niveau important de quatre ont atteint les quatre milliards de dollars. Plusieurs compagnies turques ont participé et continuent de participer aux efforts du Maroc pour la construction d'autoroutes et d'infrastructures urbaines. L'Abattoir du Casablanca est opéré par une compagnie turque ; une autre société turque construira le pipeline de phosphore de l'OCP. Une autre grande compagnie participe à la première et troisième phase du tramway de Casablanca.

L'usine de Renault en construction à Tanger, dont le Directeur fraîchement nommé est un Turc, pourra également être une occasion pour de nouvelles coopérations. Le Renault de Turquie et les autres compagnies turques qui travaillent avec ce dernier participe déjà à la formation du main d'œuvre marocain.

Des centaines de jeunes turcs et marocains qui étudient dans les universités des deux pays, des vols réguliers tous les jours entre Casablanca et Istanbul, des milliers de touristes turcs et marocains qui visitent chaque année nos pays sont les autres principaux éléments qui attestent ce développement tous azimuts des relations entre la Turquie et le Maroc. Il ne faut pas oublier les feuillets turcs diffusés par les chaînes marocaines !

La Turquie et le Maroc sont deux pays ayant des cultures très riches, deux pays méditerranéens, deux pays qui ont des intérêts sur plusieurs continents, deux pays qui ont des relations spéciales et spécifiques avec l'UE, deux pays qui ont des visions stratégiques pour la paix, la stabilité et le développement de leurs régions.

Par conséquent, de nouvelles opportunités de coopérations tant dans le domaine de l'économie que dans le vaste champ de la politique existent. Les deux pays peuvent explorer ces opportunités et construire rapidement de nouvelles coopérations et de nouveaux partenariats entre eux, mais aussi ensemble avec d'autres pays et acteurs.

Vu l'écart du niveau de développement entre les deux économies, on ne peut pas penser tout de suite à équilibrer les échanges. Mais à mon avis, on peut intensifier les efforts au sujet des partenariats et pour attirer les investissements directs vers le Maroc. Nous pouvons, à titre d'exemple, nouer des partenariats dans des secteurs comme l'énergie, l'agroalimentaire et la construction.

Pourquoi pas une coopération turco-marocaine en Afrique, une concertation des efforts en Méditerranée, une coopération dans le domaine de l'industrie de défense, des échanges d'expérience concernant les relations avec l'UE et les processus d'adhésion et de statut avancé.

Nous travaillons avec nos amis marocains à créer une nouvelle synergie entre nos pays afin de développer davantage nos relations bilatérales ainsi que de promouvoir la paix, la stabilité, la prospérité et le développement dans nos régions.